



N°80/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2025

Le 19 décembre deux mil vingt-cinq à 19 Heures 15, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Just en Chaußée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bernard Dubouil, Maire de Saint Just en Chaußée, dûment convoqués le 12 décembre 2025.

PRESENTS : M. Bernard Dubouil, Maire ; Mme Catherine Bonnet, M. Patrick Convers, Mme Laurette Brunet, M. Pascal Bourgeteau, Mme Martine Bourgoin, M. Christophe Choquet, Mme Yveline Desmedt, Adjoints ; M. Bertrand Hamot, M. Thierry Manfredi, Mme Colette Dollez, M. Cyril Rousseau, Mme Béatrice Delamarre, M. Cédric Desmedt, Mme Annie Trézel, Mme Michèle Coulon, M. Thierry Wims, Mme Sandrine Mahutte, M. Pascal Frazao, Mme Catherine Delormel, M. Stéphane Verhaaren formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. Matthias Matron par M. Patrick Convers ; Mme Guylaine Fernandes par Mme Laurette Brunet, M. Dominique Rauzier par Martine Bourgoin, M. Bruno Vasseur par M. Bernard Dubouil, Mme Eléna-Camélia Ferté par Mme Sandrine Mahutte Mme Marie-Charlotte Vigne par Cédric Desmedt.

ABSENTS : M. Vincent Berthelot, Mme Sarah Flagothier.

Madame Colette Dollez a été désignée par le Conseil Municipal, secrétaire de séance

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 21
Nombre de suffrages exprimés : 27
Votes Pour : 27
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Suppression de postes

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 qui stipule que les emplois des collectivités sont créés par l'organe délibérant de la collectivité,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial réuni en sa séance du 19/11/2025

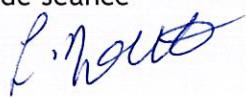
Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

DECIDE la suppression, au 01/01/2026, des postes suivants :

Accusé de réception en préfecture
060-216005744-20251219-80-2025-DE
Date de télétransmission : 23/12/2025
Date de réception préfecture : 23/12/2025

Grade	Temps d'emploi	Motif
Chef de service de PM principal 2ème classe	35h00	Fin de détachement
Gardien brigadier	35h00	Mouvement de carrière
Gardien brigadier	35h00	Mutation
Attaché	35h00	Mouvement de carrière
Rédacteur principal 1ère classe	35h00	Retraite
Rédacteur principal 2ème classe	35h00	Mouvement de carrière
Adjoint administratif principal 1ère classe	35h00	Mouvement de carrière
Adjoint administratif	35h00	Mouvement de carrière
Technicien principal 2ème classe	35h00	Retraite
Adjoint technique principal 1ère classe	35h00	Retraite
Adjoint technique	18h00	Retraite
Adjoint technique	33h00	Mouvement de carrière
Éducateur des APS	35h00	Mouvement de carrière
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	35h00	Mouvement de carrière
Adjoint du patrimoine	35h00	Retraite

Colette DOLLEZ
Secrétaire de séance



Bernard DEURETTE
Maire de St Just en Chaussée



Accusé de réception en préfecture
060-216005744-20251219-80-2025-DE
Date de télétransmission : 23/12/2025
Date de réception préfecture : 23/12/2025

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.